

rences des provinces étrangères attribuent pour une large mesure le succès et la vitalité de ces associations, à la part active et zélée qu'y ont prise les inspecteurs.

Dans notre province, et plus particulièrement dans la circonscription de Québec, n'avons-nous pas à regretter quelque peu, que ce zèle de la part de MM. les inspecteurs pour ce qui intéresse nos conférences pédagogiques se soit démenti à un tel point, que l'endroit et l'époque de nos réunions paraissent être ignorées par la majorité de nos supérieurs. Et je crois rencontrer les vues de cette association en offrant à ceux de ces MM. qui ne nous ont pas oubliés, au milieu de l'apathie générale, l'expression de nos plus sincères remerciements. L'inspecteur étant le guide naturel des instituteurs, est toujours le bienvenu au milieu d'une association comme celle-ci. Il a été lui-même instituteur ; il connaît par expérience, et les labeurs de l'enseignement, et les difficultés du maître, et les besoins de l'élève.

D'une manière générale, nos conférences ne sont pas assez fréquentées.

Permettez-moi, MM., de vous faire remarquer que le cadre de nos séances—toute proportion gardée—a été mieux rempli de 1857 à 1880, qu'il ne l'a été depuis cette date. L'assistance était plus nombreuse, l'autorité civile et l'autorité religieuse y était plus souvent représentées et il y avait ce me semble plus d'union et plus d'entrain.

M. Frève, le zélé secrétaire de l'association, nous a donné, lors de l'avant-dernière conférence, un résumé des travaux faits par l'association depuis 1880 jusqu'à ce jour. Et il ajoutait : " Nous sommes encore surpris du beau résultat qu'ont produit nos conférences malgré le petit nombre d'instituteurs qui y assiste régulièrement, et l'apathie générale à laquelle ne sont pas étrangers, bon nombre d'inspecteurs d'écoles, qui devraient donner le bon exemple quand il s'agit de nos conférences pédagogiques."

J'ai dit que, lors de la fondation de cette association, MM. les Inspecteurs s'étaient constitués les chefs du mouvement, pour examiner en commun les différentes questions concernant l'enseignement.

En effet, Messieurs, si nous référons aux procès-verbaux des premières séances tenues à l'Ecole normale Laval, nous constatons

avec un bien sensible plaisir la présence d'un assez grand nombre d'inspecteurs et d'instituteurs, délibérant sur le choix des méthodes et sur les meilleurs moyens à prendre pour améliorer la position du personnel enseignant.

Malheureusement, tous ces efforts n'ont pas toujours été couronnés de plein succès. Tous les travaux qui ont été faits dans nos conférences n'ont pas produit les fruits attendus durant ces dernières années.

Que sont devenues toutes nos délibérations, toutes nos démarches auprès de l'autorité en faveur des instituteurs qui, on le sait, reçoivent à peine un salaire capable de rivaliser avec celui d'une bonne cuisinière ? Les instituteurs, par conséquent, n'ont même pas les moyens nécessaires pour payer les frais de déplacement pour se rendre aux assises pédagogiques où ils pourraient en retirer des avantages inappréciables pour eux et au profit de leurs écoles. Et n'est-ce pas pour cette raison que bon nombre d'instituteurs éloignés de la ville se sont retirés de l'association ?

Heureusement, MM., que la généreuse idée qu'a eue M. le principal de l'Ecole normale, d'offrir gracieusement une prime pour les travaux faits devant cette association a soulevé une bien légitime émulation parmi les jeunes débutants.

Mon intention n'est pas de discréditer l'œuvre de nos conférences ; au contraire, mon plus grand désir, comme celui de tous les amis de l'association, est de la voir s'épanouir sous la bienveillante égide de l'autorité. Si notre système d'enseignement est acceptable, si la société en profite avec avantage, notre salaire est vraiment ridicule.

Je sais, MM., que nous avons déjà discuté des questions très importantes en matières d'éducation, que nous avons entendu d'intéressantes conférences sur nos méthodes d'enseignement ; et que des personnes très expérimentées ont énoncé des idées généreuses et fort pratiques concernant le sort de l'instituteur—vains efforts cependant. Notre condition s'est trop peu améliorée. Et nous sommes forcés d'admettre, sans dissimulation, que nous avons prêché presque en plein désert. Malgré l'indifférence que nous rencontrons, nous pouvons réclamer la satisfaction du devoir accompli. Nous lisons bien de temps en temps dans le coin d'un journal quelque article intitulé : Notre système